



Suivi des valeurs réglementaires **2013** en région Midi-Pyrénées au 28/02/2013

Au 28 février 2013, plusieurs stations de qualité de l'air de l'ORAMIP ont enregistré des dépassements de seuils réglementaires. Ces dépassements ont entraîné le déclenchement de la procédure d'information et de recommandation pour les particules inférieures à 10 microns (PM10) à 9 reprises depuis le début de l'année.

Historique des procédures sur <http://www.oramip.org/oramip/historique>



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

